N° 122– DÉCEMBRE 2015

BULLETIN DE LIAISON
AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES DE MÉCANICIENS ET ÉNERGIE DE LA FLOTTE
" arpète "

AMITIÉ - CAMARADERIE - SOLIDARITÉ
affiliée à la FAMMAC

Sous-mariniers

Mécaniciens

Électrotechniciens

Électromécanicien

Torpilleur

Armuriers

Force de surface

Personnel de l'aéronavale

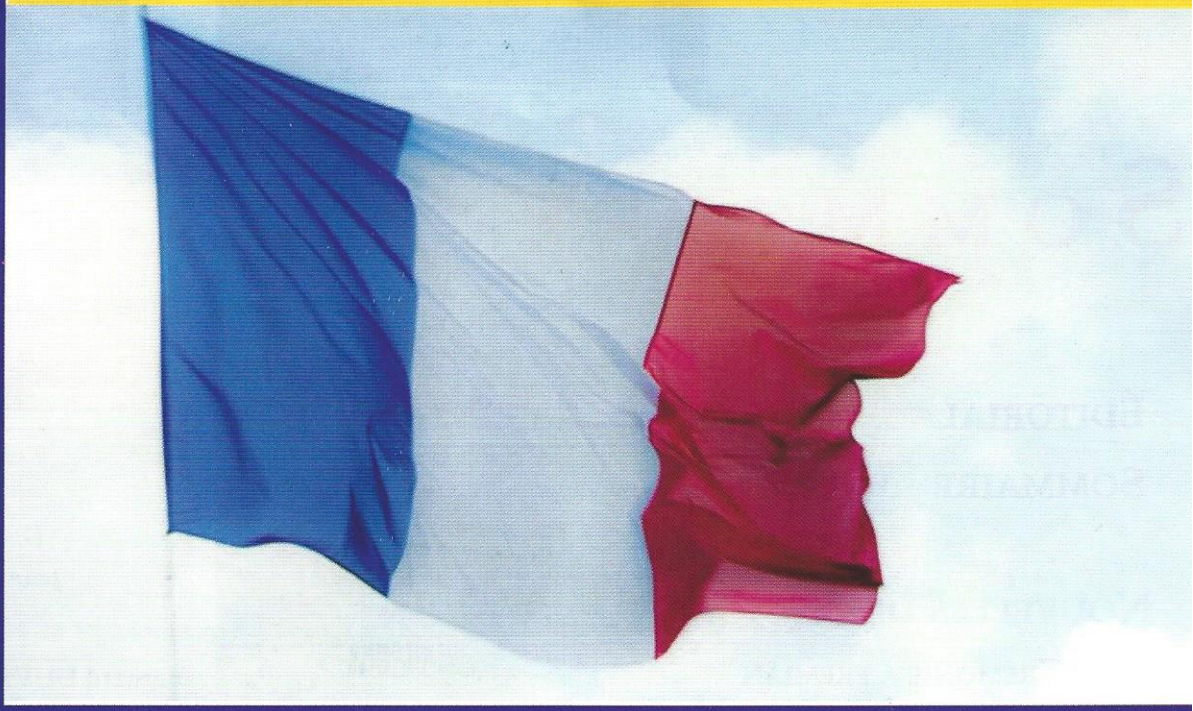

LIBRERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ ET SOLIDARITÉ

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Je ne saurai commencer cet éditorial sans évoquer les événements récents qui ont frappé notre pays. Pas pour émettre un avis ou prendre position dans les débats qui dureront encore longtemps, mais très simplement pour avoir une pensée pour les victimes. J'espère seulement que vos familles n'ont pas été endeuillées. J'aurai aussi une pensée pour ceux qui ont dû intervenir, pompiers, secouristes, policiers… dont la difficulté de la tâche a dépassé de loin ce qu'ils avaient connu antérieurement.

La situation d'état d'urgence influence les activités des associations patriotiques. C'est ainsi que notre participation à la cérémonie « Prémian » à la stèle du PEM Nord a été limitée à trois personnes. La solennité n'en fut pas affectée, j'oserai dire au contraire, tant les événements étaient présents dans nos têtes.

Le programme du congrès Toulon 2016 est en préparation avancée. Il reste à tenir compte de contraintes éventuelles. Retenez les dates : 08 au 10 octobre. Vous trouverez dans ce bulletin un extrait de l'audition de l'Amiral Rogel au Sénat. Notre compréhension de la situation de notre Marine est éclairée par ce « grand oral », l'information mérite d'être diffusée.

Malgré tout, je sais que chacun de nous sait faire face et prépare les fêtes de fin d'année. Je vous souhaite donc de les passer dans la joie et je vous adresse mes vœux les plus sincères pour que 2016 soit une très grande année.

N'oubliez pas de régler vos cotisations 2015 - 23 Euros (11,50 Euros pour les veuves et associées) par chèque libellé à l'ordre de « AEMEF » à adresser à votre délégué de région ou au responsable qu'il a désigné. En cas d'incertitude et pour les amicalistes résidant hors métropole, adresser le règlement au Trésorier général : PAUL-PIERRE THIRANT - 1 chemin de Meil Pry - 29790 MAHALON
Volontaires pour adhérer à l'Amicale: ***Contacter le siège administratif (adresse ci-contre).***

TRIMESTRIEL
Le Numéro : 3 euros
Abonnement annuel : 11 euros
Internet : www.aemef.fr
Directeur de la Publication :
Bernard DUVAL
59 rue Émile Zola
83600 FREJUS
Siège administratif : André CANTIN
1 Chemin des vignes d'antan
83320 CARQUEIRANNE
Rédacteur
Jean-Michel BONHOMME
11, Résidence du château
56670 RIANTEC
Courriel :
jean-michel.bonhomme@orange.fr
Imprimeur :
Icônes
Rue Ingénieur Winter
Port de commerce
56100 LORIENT
Commission paritaire
n° 0 120 - A 07 114